

C I A S
Airvaudais-Val du Thouet
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CIAS Airvaudais-Val du Thouet du 25 mars 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-cinq du mois de mars à 18 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par M. FOUILLET Olivier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

14 présents : AUBRY Lucienne, BARIGAULT Maryse, BRAUD Françoise, CADET Nadia, CHABAUTY Gérard (*arrivé en cours de séance*), CHARRIER Maryse, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier (*arrivé en cours de séance*), JOZEAU Sylvie, LAURANTIN Jean-Claude, MARSAULT Hélène (*arrivée en cours de séance*), POUPIN Anne-Marie, REAU Micheline, RICHARD Françoise.

Excusé (e) s : Brigitte BAUDON, Véronique DIGUET, Gérard GIRET, Cécile GLORIAU, Pierrette MILLASSEAU, Daniel ROBERT, Nadine VIVIER

Absent (e) s :

Date de la convocation : 16 mars 2021 ayant pour ordre du jour :

- Affectation du résultat de fonctionnement 2019
- Compte administratif 2020
- Compte de gestion 2020
- Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement 2020
- Provisions pour risques d'impayés
- Effacement de dette
- Décisions modificatives
- Ligne de Trésorerie
- Passage en investissement des biens corporels de faible valeur
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires
- Modifications des tarifs 2021
- Informations diverses

Françoise RICHARD a été élue secrétaire de séance.

Procès-verbal de la réunion précédente du 10 décembre 2020 : adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2019

Mme la Vice-présidente expose :

Vu la délibération n°D2020-003 du 20/02/2020 proposant l'affectation du résultat 2019.

Vu la proposition d'autorisation budgétaire et de tarification en date du 19 Février 2019 et la notification des résultats de l'exercice 2019 en date du 15 Octobre 2020.

	FONCTIONNEMENT
Dépenses	816 752.18 €
Recettes	778 593.59 €
Déficit 2019	38 158.59 €
Excédent antérieur reporté	23 000.00 €
Déficit	15 158.59 €

Le résultat déficitaire de l'exercice 2019 d'un montant de 15 158.59 € viendra en diminution de la réserve de compensation du compte 1068668.

Réserve de compensation :

- Résultat exercice 2015 : 25 053.00 €
- Résultat exercice 2016 : 20 675.68 €
- Résultat exercice 2017 : 31 647.75 €
- Résultat exercice 2018 : - 4 163.88 €
- Résultat exercice 2019 : -15 158.59 €

Total réserve de compensation : 58 053.96 €

Délibération n° D 2021-001

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration décide de l'affectation du résultat telle qu'indiquée ci-dessus.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Mme La Vice-Présidente expose à l'assemblée le compte administratif 2020 (nomenclature M22).

Budget principal :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	0 €	0 €
Recettes	0 €	0 €
Résultat 2020	0 €	0 €

Budget annexe :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	1 489.20 €	821 119.36 €
Recettes	5 233.30 €	762 927.14 €
Résultat 2020	Excédent 3 744.10 €	Déficit 58 192.22 €

ARRIVEE DE M. Olivier FOUILLET A 18H13
ARRIVEE DE Mme Hélène MARSAULT A 18H16
ARRIVEE DE M. Gérard CHABAUTY A 18H44

Délibération n° D 2021-002

Après délibération et par 12 voix pour et 1 voix contre des membres présents ou représentés, (Mr le Président ne participe pas au vote) le Conseil d'Administration approuve et adopte sans réserve le Compte Administratif 2020 du CIAS Airvaudais Val du Thouet.

COMPTE DE GESTION 2020

Mme La Vice-Présidente expose :

Le compte de gestion est conforme au compte administratif et propose son adoption.

Délibération n° D 2021-003

Après s'être fait présenté les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire. Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil d'Administration, après délibération et par 13 voix pour et 1 abstention des membres présents ou représentés, déclare que les résultats (excédents, déficits, besoins de financement) constatés au Compte de Gestion et au Comptes Administratif 2020 sont conformes.

Les Comptes de Gestion (CG) des budgets du CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET dressés pour l'exercice 2020 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

Mme La Vice-Présidente présente à l'assemblée le total des dépenses et des recettes en fonctionnement du budget annexe de l'exercice 2020 (nomenclature M22).

	FONCTIONNEMENT
Dépenses	821 119.36 €
Recettes	762 927.14 €
Déficit 2020	58 192.22 €
Excédent antérieur reporté	0.00 €
Déficit	58 192.22 €

Le résultat déficitaire de l'exercice 2020 d'un montant de 58 192.22 € viendra en diminution de la réserve de compensation du compte 1068668. Le montant total de la réserve de compensation étant de 58 053.96 €, la différence de - 138.26 € sera reportée au budget 2022 au compte 11968 : Report à nouveau (solde débiteur).

Délibération n° D 2021-004

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration décide de l'affectation du résultat telle qu'indiquée ci-dessus.

PROVISION POUR RISQUE D'IMPAYES

Mme La Vice-Présidente expose :

Mme ARROUET, Comptable de la Trésorerie d'Airvault, demande de mettre en place une provision pour risque d'impayés, suite au constat d'impayés d'un montant de 4 113.38 €. Le calcul est de 15 % du total des restes à recouvrer antérieur à 2020. Il est donc nécessaire de réaliser une provision pour un montant de 617 € au budget 2021.

Délibération n° D 2021-005

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration décide d'enregistrer au budget 2021, une provision pour risque d'impayés d'un montant de 617 €.

EFFACEMENT DE DETTE

Mme La Vice-Présidente expose :

Mme ARROUET, Comptable de la Trésorerie d'Airvault, demande de faire constater au Conseil d'administration, l'irrecouvrabilité des sommes ci-dessous.

Abonnés	Budget Aide à Domicile
Monique GAUTHEREAU	1 351.50 €
Total	1 351.50 €

Délibération n° D 2021-006

- Vu l'exposé de Mme la Vice-Présidente et la présentation nominative d'effacement de dette

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration valide l'effacement de la dette suivant le tableau ci-dessous :

Abonnés	Budget Aide à Domicile
Monique GAUTHEREAU	1 351.50 €
Total	1 351.50 €

DECISIONS MODIFICATIVES

Mme la Vice-Présidente expose :

Au vu des besoins budgétaires, un ajustement des crédits budgétaires est nécessaire pour permettre les écritures comptables.

Délibération n° D 2021-007

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration valide les décisions budgétaires suivantes :

Section	Groupe	Compte	Observations	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT		003	Excédent prévisionnel d'investissement	103.87 €	
		001	Excédent antérieur reporté		103,87 €
	TOTAL INVESTISSEMENT			103.87 €	103.87 €
FONCTIONNEMENT	3	68174	Dotations aux dépréciations : Créances	617,00 €	
		7488	Autres subventions		27 000,00 €
	2	64111	Rémunérations titulaires	25 383,00 €	
	3	6542	Créances éteintes	1 000,00 €	
	TOTAL FONCTIONNEMENT			27 000,00 €	27 000,00 €
TOTAL GENERAL				27 103.87 €	27 103.87 €

FCTVA

Provisions

Subvention

comcom

Effacement dette

LIGNE DE TRESORERIE

Mme La Vice-Présidente expose :

La ligne de trésorerie arrivant à échéance au 01/04/2021, il est nécessaire de la renouveler à compter du 1^{er} avril 2021, pour un montant de 150 000€ pour 12 mois (jusqu'au 31 mars 2022). 3 établissements bancaires ont été sollicités.

Il a été porté à la connaissance des organismes bancaires les mesures suivantes pour rétablir l'équilibre budgétaire du CIAS :

- Mutualisation de la gestion administrative et financière du CIAS avec la CCAVT pour rationaliser le coût de fonctionnement de la structure : la création d'un service commun aura pour effet à la fois de sécuriser l'organisation et de diminuer la charge salariale d'un ½ poste administratif sur le CIAS
- Etablissement du versement d'une subvention d'équilibre par la CCAVT, budgété pour 3 000 € par mois à compter d'avril 2021.

COMPARATIF PROPOSITION LIGNE DE TRESORERIE

Montant : 150 000 € pour l'année 2021 (durée de 12 mois : à compter du 1er avril 2021)

	CREDIT MUTUEL	CREDIT AGRICOLE
Taux	Euribor 3 mois moyenne mensuelle + 0,90%	Index Euribor 3 Mois moyenné majoré à 0,800 %
Commission de non utilisation	0,10%	0
Commission d'engagement	300,00 €	225,00 €
Frais de dossier	0	150,00 €

Simulation : 150 000 € : utilisé sur 50 % et non utilisé 50%

Utilisé : 75 000 €	675,00 €	600,00 €
Non utilisé : 75 000 €	75,00 €	-
TOTAL	750,00 €	600,00 €
Autres Frais	300,00 €	375,00 €
TOTAL GENERAL	1 050,00 €	975,00 €

Simulation : 150 000 € : non utilisé 100%

Totalité non utilisé : 150 000 €	150,00 €	- €
Autres Frais	300,00 €	375,00 €
TOTAL GENERAL	450,00 €	375,00 €

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration autorise Mme la Vice-présidente à signer un contrat pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000€ auprès du Crédit Mutuel à compter du 1^{er} avril 2021 pour 1 an, dans les conditions suscitées.

PASSAGE EN INVESTISSEMENT DES BIENS CORPORELS DE FAIBLE VALEUR

Mme La Vice-Présidente expose qu'il est possible d'affecter en section d'investissement des biens d'une valeur inférieure à 500 € HT lorsque leur durée de vie est relativement importante. Il est proposé d'imputer les biens de faible valeur en section d'investissement d'une valeur unitaire inférieure à 500 € HT : 1 écran, 1 clavier, 1 souris d'un montant total de 294.96€ TTC.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration autorise Madame la Vice-Présidente

- à affecter ces biens de faible valeur en investissement,
- à les inscrire à l'état de l'actif et à les amortir.

INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Mme La Vice-Présidente expose au conseil d'administration que la compensation des heures supplémentaires peut être réalisée, en tout ou partie, sous la forme d'un repos compensateur et qu'à défaut de compensation sous forme d'un repos compensateur, les heures supplémentaires accomplies sont indemnisées. Néanmoins, seuls les agents relevant aux grades de catégorie C peuvent prétendre au versement d'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.

Elle rappelle que les heures supplémentaires ne peuvent excéder 25 heures par mois, sauf lors de circonstances exceptionnelles, sur décision de l'autorité territoriale, le comité technique en étant immédiatement informé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

DECIDE :

✓ d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (*I.H.T.S.*) en faveur des agents susceptibles de les percevoir, dès lors que l'emploi occupé implique la réalisation effective d'heures supplémentaires et que le travail supplémentaire réalisé n'a pas fait l'objet d'une compensation sous la forme d'un repos compensateur, décidée expressément par l'autorité territoriale.

Au sein de la collectivité, le grade susceptible de percevoir des I.H.T.S. est le suivant :

Cadre d'emploi	Emploi
Agent Social	Aide à domicile

✓ que l'IHTS, tel que défini ci-dessus, sera alloué à compter du 1^{er} Avril 2021 aux fonctionnaires titulaires, stagiaires et, le cas échéant, aux agents contractuels de droit public,

✓ les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 012 article 64111 et 64131 du budget.

MODIFICATION DES TARIFS 2021

Mme la Vice-Présidente rappelle la délibération D2020-015 du 07/10/2020 fixant les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021. Pour couvrir toutes les interventions du week-end (hors prise en charge et avec prise en charge), Mme la vice-présidente propose d'ajouter la ligne « supplément horaire dimanche et jour férié ».

Délibération n° D 2021-011

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration valide les modifications des tarifs du CIAS à compter du 1^{er} avril 2021 :

	TARIFS à compter du 1^{er} avril 2021
Supplément horaire pour dimanche et jour férié	6.80 €
Usagers payants	22.10 €
Tarif horaire pour dimanche et jour férié hors prise en charge	28.90 €
MSA	21.60 €
HAD (semaine) (dimanche et Jours Fériés)	24,10 € 30.60 €
CPAM (semaine) (dimanche et Jours Fériés)	22.40 € 28.90 €
Mutuelles	22.40 €
Dispositif « Sortir plus » Véhicule classique	24.50 €
DOM PLUS « Aide à domicile »	23.30 €
DOM PLUS « Aide à la personne »	23.60 €
Accueil de jour	24.00 €
Frais de gestion horaire : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	0.50 €
Forfait d'intervention mensuel : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	5.00 €
Frais de dossier pour les nouveaux clients : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	10.00 €
Frais kilométriques facturés aux bénéficiaires : pour 1 km	0.66 €

INFORMATIONS DIVERSES :

BILAN COMPTABLE 2020:

- Heures effectuées : 32 451 h prévu 35 000 h
 - o Dont :
 - Réelles : 31 703 h
 - Prises en charge des heures COVID :
 - Conseil Départemental (APA, PH, PA, PCH) : 509.25 h
 - Carsat : 168 h
 - MSA : 70.75 h

- Aides financières COVID : 14 558.46 €
 - o Dont :
 - Conseil Départemental : 10 826.32 €
 - CARSAT : 2 370.9 €
 - MSA : 1 161.24 €
 - Mutuelle RMA : 200 €

- Prime COVID – Agents par le Conseil Départemental : 12 750 €

COVID :

- 5 agents positifs au COVID19 depuis le 01/01/21
- 4 usagers positifs au COVID19 depuis 01/01/21
- Création d'une équipe « COVID19 » composée de 4 aides à domicile formées aux interventions à risque
- Participation financière du Conseil Départemental pour l'achat des EPI sur l'année 2020 et le 1^{er} semestre 2021
- Participation financière du Conseil Départemental pour l'accompagnement de la vaccination des bénéficiaires de l'APA et de la PCH aide humaine (forfait de 80 € pour les deux séquences de vaccination)
- Participation de 500€ de la MSA pour l'achat d'équipement de protection individuelle

ALLOCATION CHOMAGE :

- Un agent social licencié pour inaptitude physique le 01/02/2020 perçoit, par le CIAS, l'allocation chômage depuis le 26/11/2020 pour un montant de 24.87€ brut journalier.

ARRETS DE TRAVAIL :

- Sabine VOYER : en congé grave maladie depuis le 26/09/2018.
- Céline MASSE : en congé grave maladie depuis le 18/08/2019.
- Christelle JOUNEAU : en congé grave maladie depuis le 05/09/2020

LOGO :

Les couleurs du logo du CIAS seront harmonisées avec celles du logo de la Communauté de Communes

SUBVENTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Versement d'une subvention de 3 000 euros par mois par la Communauté de Communes

MUTUALISATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF :

Rappel des délibérations prises au cours de la séance (Décret N° 2010-783 du 8 juillet 2010)

N° de délibération	Objet
D 2021-001	Affectation du résultat de fonctionnement 2019
D 2021-002	Compte Administratif 2020
D 2021-003	Compte de Gestion 2020
D 2021-004	Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement 2020
D 2021-005	Provision pour risque d'impayés
D 2021-006	Effacement de dette
D 2021-007	Décisions modificatives
D 2021-008	Ligne de trésorerie
D 2021-009	Passage en investissement des biens corporels de faible valeur
D 2021-010	Indemnités horaires pour travaux supplémentaires
D 2021-011	Modification des tarifs 2021

A Airvault le 26 mars 2021

PV affiché le 29 mars 2021

La Vice-Présidente
Frédérique DAMBRINE

Le secrétaire de séance,
Françoise RICHARD

Suit le tableau des signatures des autres membres présents à la séance.

AUBRY Lucienne	BARIGAULT Maryse	BRAUD Françoise	CADET Nadia	CHABAUTY Gérard
CHARRIER Maryse	FOUILLET Olivier	JOZEAU Sylvie	LAURANTIN Jean-Claude	MARSAULT Hélène
POUPIN Anne-Marie	REAU Micheline			